

La Gazette de Monteynard



Dates à retenir

13 septembre 2014
Journée citoyenne
Inscriptions en Mairie
jusqu'au 5 septembre

2 octobre 2014
1^{ère} rencontre
intergénérationnelle

Dans ce numéro

- Délibérations
- Travaux
- Infos diverses
- Urbanisme
- Bienvenue

Délibérations

Délégués au Syndicat du Serpaton (TV)

Le Conseil Municipal nomme Isabelle Barruel, déléguée titulaire et Richard Passelande, délégué suppléant pour représenter la Commune au sein du Syndicat Intercommunal du Serpaton (relais télévision) basé à Monestier-de-Clermont.

Indemnités au Trésorier

Le Conseil Municipal accepte l'attribution des indemnités au profit du Trésorier pendant la durée du mandat (environ 500 € par an).

Réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014 a été validée par le Conseil d'Ecole, la délégation des parents d'élèves et le personnel communal.

Les activités périscolaires sont regroupées sur 3 h chaque semaine : 1 h ½ le mardi et 1 h ½ le vendredi de 15 h à 16 h 30.

Le Conseil Municipal valide le choix des intervenants extérieurs, Mme MICHEL pour l'activité gym et Mme MEUNIER pour l'activité « atelier arts plastiques ».

Coût annuel total : 10.000 €.

Par ailleurs, la réforme a été présentée en présence de Véronique Pachoud, Directrice de l'Ecole, à l'ensemble des parents d'élèves lors d'une réunion publique organisée à la salle polyvalente « Michel Arrighino » le 17 juin 2014.

Tarif de la Participation à l'Assainissement Collectif (PAC)

La participation à l'assainissement collectif, appelée auprès de toutes les constructions nouvelles, ne doit pas représenter 80 % du coût d'une installation individuelle.

A Monteynard le montant est souvent proche des 10.000 € suite aux études géotechniques.

Le Conseil Municipal, considérant les travaux à réaliser pour raccorder à moyen et long terme l'ensemble des hameaux, fixe à 3.000 € (dont 500 € de frais de branchement), le montant de la P.A.C. applicable au 1er juin 2014.

Temps de travail du personnel affecté à l'école

Dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'arrêté augmentant le temps de travail hebdomadaire de l'agent chargé de l'entretien des bâtiments communaux et l'arrêté qui confiera 2 garderies du soir par semaine jusqu'au terme du congé parental de l'agent chargé de la cantine.

Correspondant Défense

Chaque Conseil Municipal doit désigner pour la durée du mandat un correspondant « Défense ».

Ce correspondant agit pour développer le lien armée nation et promouvoir l'esprit de défense au travers principalement :

- du parcours citoyen : recensement, Journées Défense et Citoyenneté, lien avec l'éducation nationale,

- de l'information sur la défense : Loi de Programmation Militaire, chiffres clés, actualité, voies de recrutement d'active et de réserve, ...

- du devoir de mémoire : sensibilisation à la mémoire de notre histoire nationale, liens avec les anciens combattants.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Richard Passelande pour cette mission.

Tarifs de la cantine scolaire

Pour poursuivre la facture du repas au prix coûtant à la tranche maximale, il convient de majorer le tarif de 0.50 €. Le Conseil Municipal décide d'étaler sur 2 exercices cette augmentation, soit 0.25 € en 2014 et 0.25 € en 2015.

Les tarifs applicables aux tranches 2 et 3 sont aussi majorés de 0.25 €.

Les tarifs des garderies périscolaires du matin et du soir demeurent inchangés.



Travaux

Ecole

Les abords de l'école ont été sécurisés par des marquages au sol réservés aux cheminements piétons. Les travaux de réaménagement de la cour sont en cours de réalisation pour être terminés à la rentrée. L'arbre situé au centre de la cour a été abattu de même que la haie située côté abri bus des Blais. L'espace ainsi récupéré permet d'aménager une aire de jeux collectifs et individuels.

Aménagements de sécurité

L'ensemble des passages piétons ont été repeints de même que la signalisation au sol prévenant la présence de ralentisseurs au chemin du Buya et les îlots à l'entrée des chemins de la Condamine, de la Cime, des Sources et des Jeannots. Les places réservées aux personnes atteintes d'un handicap ont été déplacées pour améliorer la capacité d'accueil des parkings municipaux (Maire/Ecole, cime des Blais et La Ville). Le fonctionnement des feux tricolores a fait l'objet d'un réglage par le service technique et le résultat est très concluant.

Stade Municipal

Un réaménagement des abords du stade est en cours de réalisation. Une aire de bicross a été aménagée avec l'aide spontanée d'une dizaine de jeunes et adeptes du BMX que la Municipalité remercie vivement. La Municipalité appelle au strict respect des consignes d'utilisation du site affichées sur place. A l'automne, le chemin nouvellement remis en service sera goudronné, les canalisations d'assainissement de Pré Badier remplacées et une réorganisation de l'accès au stade mise en place. Les arbres riverains de ce chemin (côté stade) ont été abattus



Un coup de chapeau à tous

Assainissement du lotissement du Champa

Historique : un permis d'aménager a été délivré pour la réalisation d'un lotissement de 18 maisons au lieu-dit « le Champa ». Non desservi par l'assainissement collectif pour un problème de pente du terrain, il est prévu une pompe de relevage commune au lotissement reliée au réseau existant de la Ville. La Municipalité réticente car l'équipement prévu est à la charge intégrale de la copropriété (factures EDF, maintenance, remplacement éventuel) et qu'en cas de défaillance du syndic, l'installation reviendrait à la Commune. (Ce dispositif suscite depuis toujours l'inquiétude du riverain de ce futur lotissement (nuisances sonores, odeurs, sinistres en cas de débordement, etc.).

Après plusieurs réunions de travail et de réflexion, il est convenu de créer le raccordement des eaux usées du lotissement à la station d'épuration par un terrain situé au Pré de la Cour jusqu'au réseau existant à Pré Badier.

Le montant des travaux est estimé à 54.770 € H.T. mais fait l'objet d'une participation de Plurimmo (lotisseur) de 30.000 € H.T. (versement de la somme affectée pour la station de relevage prévue).

Pour le réseaux d'eaux pluviales, Plurimmo maintient, à la demande de la Municipalité, l'installation d'un réservoir de récupération à sa charge pour l'ensemble du lotissement d'une capacité de 53 m³ afin de ne pas surcharger le réseau existant.

La Commune envisage les travaux de réaménagement du fossé du chemin reliant le Champa aux Liorats pour une optimisation d'évacuation de ces eaux de pluie. Coût des travaux : 20.140 € H.T.

La réalisation de ces travaux est urgente mais conditionnée par le respect des cultures du terrain agricole concerné.

La maîtrise d'œuvre et le suivi du chantier sont confiés au cabinet Nicot.

Liaison des Blais et de la Ville

La Municipalité profite de ces travaux d'assainissement et des travaux d'aménagement des abords du stade pour projeter la remise en service et surtout sécuriser le chemin existant qui permet de relier les Blais et la Ville en évitant la route départementale.

Pour ce faire, une réunion de travail aura lieu très prochainement avec un architecte et le représentant de la Direction Départementale du Territoire de La Mure afin d'étudier un cheminement optimisant la sécurité publique des jeunes qui rejoignent le stade à partir de la Ville mais aussi de tous nos villageois.

A suivre.



Infos diverses

Fête de l'école

La fête de l'école a eu lieu le samedi 21 juin sous le soleil avec des activités proposées aux enfants : cross en matinée suivi d'une exposition de leur travail durant l'année sur l'astronomie.

Conférence

Un franc succès pour la conférence sur « les planètes d'ici et d'ailleurs » de Xavier Delfosse qui s'est déroulée le 20 juin dans la salle polyvalente.

Ceci est encourageant pour d'autres spectacles à venir.

Fête du village

Une fois de plus, une belle journée s'est déroulée le 5 juillet pour la fête du village.

Les parapentistes d'un club situé à Mens ont fait l'ouverture des festivités avec un vol au dessus de Monteynard.

Château gonflable, ballade en poneys, pêche à la truite ont été proposés aux jeunes ainsi qu'un concours de pétanque avec 35 doublettes pour les adultes.

Des collations étaient proposées tout au long de cette journée qui s'est finie par un feu d'artifice et un bal offerts par la Municipalité. Bénéfice de cette journée par association : 670 €.

Un grand merci à tous ces bénévoles : habitants et membres d'associations (Sou des Ecoles, Amicale Gymnique, Club de Parapente).

La vidéo du vol sur Monteynard est disponible sur le site :

<https://www.youtube.com/watch?v=8JtWmPXkWEU&list=UUgXclZWAC0Se0O9O-oKagA>

Contact pour des renseignements sur les baptêmes en biplace, Ecole de Parapente AEROSAT, tél. 06.70.08.67.59.

Coupe du Monde

La commission « Animation Communication, » avait organisé dans la salle sous mairie (ancienne supérette) une diffusion du match du Mondial opposant la France à l'Allemagne en 1/4 de finale. Les quatorze jeunes participants ont partagé un moment convivial malgré la défaite de la France.

Sorties piscine

Pour le mois de juillet, la Mairie avait mis en place pour les jeunes un transport les emmenant à la piscine de La Motte-Saint-Martin le mardi et vendredi après-midi. Le départ se faisait de la Mairie avec un ramassage à la Ville à 13 h 30 (14 h si besoin d'un autre transport). Bilan : 2 sorties

Boîte à idées

En mairie, vous trouverez une « boîte à idées » permettant de recevoir toutes suggestions de votre part sur un souhait, une envie, un vœu que vous désirez mettre en application au sein de la commune.

Toute idée sera réfléchiée et si possible réalisée. Merci

Jardin commun

Un projet de jardin commun sur un terrain situé aux Liorats est en cours de réalisation.

Toute personne souhaitant une parcelle doit se présenter en Mairie.

Les activités périscolaires

La commune fait appel à des bénévoles souhaitant aider les intervenants aux activités le mardi et vendredi de 15 h à 16 h 30.

Pour toutes inscriptions, se rendre en mairie. Merci de votre participation

Site Internet

Monteynard possède un site internet, n'hésitez pas à le consulter.

Journée citoyenne

Une journée citoyenne pour le nettoyage de chemins est proposée samedi 13 septembre 2014 à partir de 8 h 30.

Inscriptions en mairie jusqu'au 4 septembre à 17 h.

Vous pouvez aussi faire part des chemins à remettre en état par ordre de priorité.

Emplois jeunes

Durant le mois de juillet, la commune a employé douze jeunes de Monteynard.

Malgré un temps médiocre au début, les jeunes ont pu aborder le monde du travail à travers du désherbage, de la peinture, du nettoyage, du rangement..

Rencontre intergénérationnelle

Un projet de rencontres entre personnes âgées et les nounous du village accompagnées de leurs enfants en garde, est proposé tous les premiers jeudis de chaque mois dans la salle sous mairie (ancienne supérette) de 9 h 15 à 11 h 15 pour partager des activités manuelles, lecture, chant,

Toutes personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie. Activité commençant le 2 octobre.

Accès aux déchetteries intercommunales

Nous rappelons que les habitants ont accès aux déchetteries de La Motte-d'Aveillans et de La Mure avec priorité cependant pour le site de La Mure pour des raisons sécuritaires et du plus grand choix pour le tri.

La déchetterie de La Mure est ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h du lundi au vendredi, 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 le samedi.

La déchetterie de La Motte-d'Aveillans est ouverte le samedi matin (toute l'année) de 9 h à 12 h et le mercredi après-midi (du 1^{er} mai au 30 septembre) de 15 h à 18 h.

Pour les personnes seules et/ou en difficulté, s'adresser en Mairie.

Rentrée scolaire

Les documents pour les inscriptions cantine, garderies périscolaires, activités périscolaires et transport scolaire seront remis à chaque famille courant août.





Les infos du lac

La commune de Monteynard est adhérente au syndicat du lac de Monteynard-Avignonnet. A ce titre, les habitants bénéficient de tarifs préférentiels pour les parkings et l'entrée aux jeux nautiques de Treffort (pour les enfants de 3 à 12 ans) ouvert tous les jours de 13 h 30 à 18 h jusqu'au 31 août.

Le parking de Mayres-Savel coûtera 1 € la journée le week-end et jours fériés (gratuit en semaine) et l'abonnement pour un accès illimité aux parkings de Treffort coûtera 12 €.

L'entrée aux jeux nautiques coûtera 2,50 € (la présentation de la carte d'identité est obligatoire).

Fête du lac

Elle aura lieu le samedi 26 juillet avec comme l'année dernière des activités gratuites en journée destinées aux enfants et feu d'artifice le soir.

Pour l'occasion, le syndicat finance les traversées à partir de Mayres-Savel pour le spectacle pyrotechnique.

Horaires de départ : 18 h 15 et 19 h 15

Horaires de retour : 23 h 15 et 0 h 15.

Pour tout renseignement, s'adresser à Anne-Marie ou Sylvain au siège du syndicat au 04.76.30.63.43.



Urbanisme

- Avis favorable délivré à M. Gabert Franck, domicilié chemin de la Carrière pour la division parcellaire d'un terrain et la construction d'une maison d'habitation.
- Avis favorable délivré à M. Mee Robert, domicilié chemin de la Cime pour des travaux de ravalement et d'isolation des murs extérieurs.
- Avis favorable délivré à M. Eymery Paul, domicilié chemin du Verrier, pour pose de panneaux photovoltaïques
- Avis favorable délivré à M. Paulin Denis, domicilié rue de la Ville, pour une réfection de toiture.
- Avis favorable délivré à M. Favier Alexandre, domicilié rue de la Ville, pour le remplacement de 3 fenêtres
- Avis favorable délivré à M. Paulin Denis, domicilié rue de la Ville, pour la pose de fenêtres de toits.
- Avis favorable délivré à M. Lionet Jérôme pour la réfection de toiture de la maison située rue de la Ville.

Permanences de l'Architecte-conseiller

Marc Belli-Riz, architecte-conseiller tient une permanence en Mairie le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 16 à 18 h pour accompagner les personnes à compléter les demandes de travaux ou apporter son avis sur les projets de construction neuve.

Pour cause de congés, aucune permanence n'est assurée.

Pour le mois de septembre, elle aura lieu le vendredi 19.

Les rendez-vous sont pris par le secrétariat de Mairie.

Bienvenue

Bienvenue aux familles nouvellement installées :

- Smedley/Michel, chemin du Pré Pellat
- Deethor/Lafon, rue des Blais
- Riboulet, chemin des Granges

Horaires de l'Amicale Gymnique

Nous vous rappelons que l'amicale gymnique vous propose des activités les lundis et jeudis aux horaires suivants :

Lundi

18 h 20 à 19 h 20 : gym
19 h 20 à 20 h 10 : zumba
20 h 15 à 21 h 00 : step

Jeudi

18 h 20 à 19 h 20 : gym « Pilate »
19 h 20 à 20 h 20 : step

Pour l'activité libre, rendez-vous tous les mercredis au stade à 19h.